



# PARCOURS D'ENGAGEMENT BAFA

## Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.trice

### Dossier d'inscription 2026

La Communauté Lesneven Côte des Légendes (CLCL), dans le cadre de son projet jeunesse porté par les élus, met en place une politique de soutien à la formation BAFA à destination des jeunes du territoire communautaire âgés de 16 à 25 ans :

#### Le Parcours d'Engagement BAFA

Ce dispositif a pour objectifs de favoriser l'accès des jeunes à cette formation et de permettre aux structures enfance-jeunesse du territoire de disposer de personnels qualifiés dans le domaine de l'animation. Elle permet à son titulaire de disposer de connaissances solides et d'appréhender avec professionnalisme les métiers de l'animation. Le Parcours d'engagement BAFA permettra de former tous les ans, sur une année civile, 25 jeunes au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA)

#### DÉROULÉ

La formation BAFA se déroule en 3 étapes successives et obligatoires pour obtenir son diplôme. Voici le calendrier du Parcours d'Engagement BAFA de la CLCL pour l'année 2026 :

- **Formation Générale** : du samedi 21 au samedi 28 février 2026 en internat à l'IREEO de Lesneven
- **Stage Pratique\***(14 jours en ALSH) : mercredis, vacances de printemps, d'été, d'automne  
\* A valider avant la formation d'approfondissement
- **Formation d'Approfondissement\*** : du lundi 26 au samedi 31 octobre 2026 en demi-pension  
\* thème : accueil des enfants porteurs de handicap

#### CRITÈRES DE SÉLECTION

- Habiter sur le territoire de la CLCL
- Avoir entre 16 et 25 ans
- Retourner le dossier d'inscription complet avant le 15 décembre 2025
- Être motivé·e pour obtenir le BAFA

*La sélection des 25 stagiaires retenus sera communiquée aux inscrits début janvier 2026*



## TARIFS

Le coût du Parcours d'Engagement est de **750€** par stagiaire.

Il sera facturé aux participants **entre 52,50€ et 375€** en fonction de leurs revenus.

Le tarif proposé aux familles est calculé selon la méthode du taux d'effort.

Cette méthode de calcul permet de fixer des tarifs uniques et équitables aux familles en fonction de leur Quotient Familial (QF)

Il a été défini :

- un prix plancher à hauteur de 7% du coût de la formation soit 52,50€
  - Pour les QF ≤ 800
- un prix plafond à hauteur de 50% du coût de la formation soit 375€
  - Pour les QF ≥ 2000

Chaque stagiaire réglera donc un tarif ajusté selon ses propres revenus ou ceux de ses ayant-droits, soit un montant compris entre 52,50€ et 375€ pour l'ensemble de la formation.

Le reste à charge du coût total de la formation sera pris en charge par la Communauté Lesneven Côte des Légendes.

*Facturation : un avis des sommes à payer sera adressé aux participants en cours d'année.*

## OBLIGATIONS DU DEMANDEUR ou de LA DEMANDEUSE

- Suivre l'intégralité du Parcours d'Engagement BAFA sur l'année civile
- Effectuer 2 jours de mise à disposition (bénévolat) au sein des structures enfance-jeunesse ou des événements organisés par la CLCL
- Signer et respecter la charte\* qui lie le·la jeune à la CLCL

*\*Si le·la jeune ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit. Le·la jeune ou ses ayant-droits devront payer l'intégralité du coût de la formation BAFA prise en charge par la CLCL, à savoir 750€.*

## DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREEMENT\*

*\*documents non archivés : ils seront supprimés après vérification*

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la carte d'identité recto-verso
- Attestation de Quotient Familial

## INFORMATION, RETRAIT ET DÉPÔT DES DOSSIERS

### Communauté Lesneven Côte des Légendes

12, boulevard des frères Lumière – Lesneven  
06 08 70 06 64 | [jeunesse@clcl.bzh](mailto:jeunesse@clcl.bzh)

### Service Infos Jeunes

4, place du Pont - Lesneven  
06 45 85 85 50 | [sij@clcl.bzh](mailto:sij@clcl.bzh)

Sur le site internet de la CLCL : <https://www.clcl.bzh/>



## BÉNÉFICIAIRE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse complète : .....

.....  
Date de naissance : ..... / ..... / ..... Portable: ..... / ..... / ..... / .....

Mail : .....

## RESPONSABLE LEGAL

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse (si différente) : .....

-----  
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Signature du stagiaire

Signature des responsables légaux  
pour les mineurs

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Communauté de communes Lesneven Côte des Légendes (CLCL), pour gérer les inscriptions et la facturation de la formation BAFA.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Service coordination Jeunesse – Service finances CLCL et Association Familles Rurales de Bretagne. Les données sont conservées jusqu'à l'obtention du BAFA ou arrêt du candidat.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de la CLCL, M. Xavier Franques, au 02.98.25.50.50 ou via l'adresse électronique : [tie@tie.fr](mailto:tie@tie.fr).

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

## MOTIVATIONS

- Pourquoi souhaitez-vous passer le BAFA ? Quelles sont vos motivations ?



## CHARTE D'ENGAGEMENT BAFA

*La présente charte vise à établir les règles et les principes liant le ·la stagiaire BAFA à la CLCL pour sa participation au Parcours d'Engagement BAFA.*

**Si le ·la stagiaire ne respecte pas ladite charte, celle-ci sera annulée de plein droit.  
Le jeune ou ses ayant-droits devront alors rembourser les frais engagés par la CLCL, à savoir la somme de 750€.**

Je soussigné, .....

- **M'engage à suivre l'ensemble du parcours de formation intitulé « Parcours d'Engagement BAFA »**
- **M'engage à participer activement et dans le respect des règles à tous les cycles de formation, dans les temps impartis, jusqu'à l'issue du cursus de formation**
- **M'engage à effectuer 2 jours de mise à disposition auprès des structures enfance-jeunesse du territoire**

Fait à ..... le ..... / ..... / .....

Le·la stagiaire

Les parents  
pour les mineurs